

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 30 1920-89
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/11/2019
Réuni le : 28/11/2019
Sous la présidence de : Patrick Louchard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

gpmt achat papeterie :

La convention d'adhésion au groupement d'achat papeterie départemental du Pas de Calais entre le Lycée Béhal de Lens et le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Marché pour l'acquisition de papier reprographie labellisé + fournitures de papeterie et bureau sur catalogue

Durée : 2020

Disposition financière : Frais de fonctionnement de 35€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 03/12/2019 13:53:12

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 29 1920-50
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration
du 27/11/2018
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

GRETA GRAND ARTOIS :

La convention constitutive du GRETA GRAND ARTOIS est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Mise en œuvre des missions d'apprentissage et de formation continue ainsi que des formations d'insertion professionnelle à travers un groupement d'établissements. La convention définit le fonctionnement du GRETA GRAND ARTOIS.

Durée : Durée indéterminée

Disposition financière : 0€. Aucune charge directe. Reversements pédagogiques aux établissements adhérents en fonction des actions mises en œuvre.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 03/12/2019 13:53:09

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 28 **199-91**
Année scolaire : 2019-2020

Par délibération du conseil d'administration
du 27/11/2018
acte n° 39

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

STE BES :

L'avenant de reconduction entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-la-Buissière et Béalas Energie Services (BES) est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Maintenance du groupe électrogène

Durée : Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disposition financière : 1 166€ HT (fournitures incluses) soit 1399.20€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 03/12/2019 13:53:06

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Numéro de séance</u> : 3 1920-52	<u>Objet</u> : Budget initial
<u>Numéro d'enregistrement</u> : 31	
<u>Année scolaire</u> : 2019-2020	
Nombre de membres du CA : 30	
Quorum : 16	
Nombre de présents : 22	

Le conseil d'administration	
Convoqué le : 13/11/2019	
Réuni le : 28/11/2019	
Sous la présidence de : Patrick Louchard	
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25	
Vu	
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59	
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3	
- le code des collectivités territoriales	
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique	
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2020	
Budget primitif : <input checked="" type="checkbox"/>	
Budget annexe : <input type="checkbox"/>	
Pièce(s) jointe(s)	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre: 3	

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Académie :
LILLE

Exercice : 2020

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

Etablissement : 0620056Z
LYCEE CARNOT
51, rue Sadi Carnot
BP 50
62701 Bruay-la-Buissière
Téléphone : 03.21.64.65.00

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

LOUCHARD Patrick, chef d'établissement

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	236 430.10	236 430.10	0.00
Vie de l'élève	46 400.00	46 400.00	0.00
Administration et logistique	356 400.00	329 396.52	-27 003.48
Total services généraux (1)	639 230.10	612 226.62	-27 003.48
Restauration et hébergement	295 891.00	295 891.00	0.00
Bourses nationales	560 000.00	560 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	855 891.00	855 891.00	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 495 121.10	1 468 117.62	-27 003.48
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Opérations en capital	10 000.00	2 000.00	-8 000.00

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	236 430.10	236 430.10		236 430.10	236 430.10	
Vie de l'élève	46 400.00	46 400.00		46 400.00	46 400.00	
Administration et logistique	356 400.00	356 400.00		329 396.52	329 396.52	
Total services généraux (1)	639 230.10	639 230.10		612 226.62	612 226.62	
Restauration et hébergement	295 891.00	295 891.00		295 891.00	295 891.00	
Bourses nationales	560 000.00	560 000.00		560 000.00	560 000.00	
Total services spéciaux (2)	855 891.00	855 891.00		855 891.00	855 891.00	

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtita

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES			RECETTES
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 495 121.10	1 495 121.10		1 468 117.62
				Vote du Conseil d'Administration
				Cadre réservé aux autorités de contrôle

Résultat prévisionnel	-27 003.48	-27 003.48
CAF ou IAF	-17 003.48	-17 003.48

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
Opérations en capital	10 000.00	2 000.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	1 505 121.10	1 470 117.62

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 495 121.10	1 468 117.62
	Résultat prévisionnel	-27 003.48

Tableau prévisionnel de financement	
	Ressources
	Emplois
Opérations d'investissement	10 000.00
IAF	17 003.48
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00
Total	27 003.48

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
167 119.33	110 800.00	25 003.48
		FDR estimé
		31 315.85

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			Vote du Conseil d'Administration		
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Total	Etat	Région Dept. Grp. communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres	
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Activité pédagogique	226 544.00	236 430.10	226 544.00	236 430.10	18 500.00	142 559.10	50 371.00	25 000.00	
Vie de l'élève	56 700.00	46 400.00	56 700.00	46 400.00	44 000.00	2 400.00	0.00	0.00	
Administration et logistique	402 150.12	356 400.00	362 150.12	329 396.52	0.00	292 316.00	37 080.52	0.00	
Total services généraux (1)	685 394.12	639 230.10	645 394.12	612 226.62	62 500.00	437 275.10	87 451.52	25 000.00	
Restauration et hébergement	295 550.00	295 891.00	285 550.00	295 891.00	0.00	2 000.00	293 891.00	0.00	
Bourses nationales	470 000.00	560 000.00	470 000.00	560 000.00	560 000.00	0.00	0.00	0.00	
Total services spéciaux (2)	765 550.00	855 891.00	755 550.00	855 891.00	560 000.00	2 000.00	293 891.00	0.00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 450 944.12	1 495 121.10	1 400 944.12	1 468 117.62	622 500.00	439 275.10	381 342.52	25 000.00	
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL									
Opérations en capital	2 000.00	10 000.00	2 000.00	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	
TOTAL GENERAL	1 452 944.12	1 505 121.10	1 402 944.12	1 470 117.62	622 500.00	441 275.10	381 342.52	25 000.00	

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
	0BRUXELLE	Parlement européen Bruxelles - PROJ26	1 555.00	1 396.00			1 680.00
	0CALAISDE	Calais Prix des Découvreurs - PROJ28	795.00			3 078.00	1 368.00
	0HASTINGS	Hastings - PROJ44	4 020.00	3 840.00		90.00	48.00
	0LIVERPOO	Liverpool-PROJ37	12 900.00				930.00
	0LOUVLEN2	Louvre Lens. Expo "Amour" - PROJ26-30	930.00				370.00
	0LOUVLENS	Louvre Lens - PROJ16	440.00			7 000.00	6 000.00
	0MONS	Mons Archit. & Construction-PROJ33-39	2 620.00			2 730.00	
	0OXFORD	Oxford - PROJ35	8 700.00			3 360.00	3 567.00
	0PARIS	Ass Nationale+Musée Immig Paris-PROJ12	1 380.00			196.00	
	0PARISAN	Ass Nationale+Monument Paris-PROJ25	1 050.00			170.00	150.00
	0PARISFOI	Foire de Paris - PROJ23	1 600.00				170.00
	0PARISIMM	Musée de l'immigratio Paris - PROJ15	1 195.00			200.00	220.00
	0PARISPAL	Grand Palais Paris - PROJ29	1 260.00			11 660.00	
	0PARISPR7	Le Paris fabuleux - PROJ7		1 475.00		600.00	
	0STRAIFOR	Stratford - PROJ3		14 577.00		300.00	1 105.00
REUS-P		Un lycée où chacun réussisse - Projets	16 446.30	30 104.70		175.00	1 000.00
	0ARRAS	Carières Wellington - Arras - PROJ21	639.00			2 120.00	
	0BERCK	Stage sportif Berck SSJ - PROJ18	1 370.00			8 000.00	
	0BEUGIN	Ferme pédago Beugin/La Comté - PROJ24	475.00			760.00	1 196.00
	0BRAYDUINE	Bray Dunes, Capelle - PROJ18		610.00			782.00
	0BRUAYGRO	Bruay, Musée de la mine - PROJ36		157.50		780.00	
	0BULLY	SSJ Bully-Les-Mines-PROJ20	240.00			900.00	
	0CALAIS	Calais - Grand prix techn. judo - PROJ20	500.00	545.00			

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR LaëtitiaBUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
	0CASSEL	Cassel, dans les pas de M. YOURCE-PROJ35	1 104.00	0PARISFOI 7067	Contribution participants	1 000.00
	0CHATIERR	Château Thierry - PROJ43	3 693.60	0PARISIMM 7067	Contribution participants	660.00
	0CINEWA	Cinéma PROJ16-28-29-33-34-37-41-45-53a60	5 973.50	0PARISPAL 7067	Contribution participants	1 000.00
	0COMEDIA7	Comédie de Bethune - PROJ47	258.00	0PARISPR7 7067	Contribution participants	700.00
	0COMEDIE	Comédie de Bethune - PROJ4	350.00	0PERONNE 7067	Contribution participants	390.00
	0COMP1EGN	Compiègne - PROJ17	1 376.00	0SCENICYO 7067	Contribution participants	210.00
	0CROTOY	Crotoy, stage sportif secj judo - PROJ21		0SOVIME 7067	Contribution participants	320.00
	0DICKLAUR	Interventions Dick Laurent - PROJ51	1 250.00	0STRATFOR 7067	Contribution participants	12 500.00
	0DOUCHY	Cent. Rég. photo Douchy-Les-Mines-PROJ32	750.00	0TAXE 7481	Prod.vers.lib. exon. taxe app.	25 000.00
	0ESCALE	Escalé des Lettres - PROJ22	307.00	0THEATRE 7067	Contribution participants	390.00
	0HELFAUT	Helaut, La Coupole - PROJ61		0WILLENA9 7067	Contribution participants	650.00
	0HISTORIE	Interv. mém et travail d'historien-PROJ50		0WILLENEU 7067	Contribution participants	198.00
	0LENSPOLA	Polar Lens - PROJ3	245.00	0WILLEPIN 7067	Contribution participants	2 242.00
	0LEWARDE	Lewarde - PROJ31	511.20	0SPECIF	Ressources spécifiques	26 214.10
	0LILLE	Rallye Antique - PROJ48	412.00	02ACED 7442	Subventions Région	8 000.00
	0LOUVLENS	Louvre Lens - PROJ30-32-39-40		02EP5BILL 7442	Subventions Région	8 000.00
	0MHAMIDI	Intervent. youtubeur Mehdi MHamidi-PROJ9		02EP5STRAN 7442	Subventions Région	10 037.10
	0OLHAIN13	Olhain, découverte d'un écosystème-PROJ13				2 677.00
	0PARIS	Paris : économie et histoire-PROJ25	330.00			
	0PARIS10	Paris, Médias l'envers du décor-PROJ10	1 412.00			
	0PARISCIN	Cinémaèque Paris - PROJ5	875.00			
	0PERONNE	1ere GM Péronne/Beaumont/Hamel/TH-PROJ17	1 470.00			
	0SCENICYO	Prix Scenic Youth - PROJ1	634.00			
			485.00			

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes				
Imputation			Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Compte	Libellé
	050MME	Baie de Somme, Cayeux - PROJ12	905.60				
	0THEATRE	Théâtre - PROJ27	585.00				
	0THILL	Intervention M. THILL - PROJ8	140.00				
	0TRIBUNAL	Tribunal de Béthune - PROJ11 et 27	249.60				
	0VILLEN49	Villeneuve d'Ascq - PROJ49	980.00				
REUSSI		Réussir sa scolarité - Fonctionnement	162 105.10				
	0ALLEMAND	Allemand	200.00				
	0ANGLAIS	Anglais	300.00				
	0CDI	CDI	6 950.00				
	0EPS	Educations physiques et sportives	3 000.00				
	0EPSSJ	Section sportive judo	710.00				
	0ESPAGNOL	Espagnol	300.00				
	0HISTGEO	Histoire géographie	900.00				
	0LETTRES	Lettres	1 000.00				
	0MATERIEL	Matériels	1 000.00				
	0MATHS	Mathématiques	300.00				
	0PHILO	Philosophie	300.00				
	0PHYAPP	Physique appliquée	2 000.00				
	0PHYCHIM	Physique chimie	5 500.00				
	0REPRO	Reprographie	40 000.00				
	0SERVICES	Services	1 999.40				
	0SES	Sciences économiques et sociales	400.00				
	0SVT	Sciences et vie de la terre	4 200.00				

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé
	0TECHNIQU	Enseignement technique				
	0TELECOMS	Télécommunications				
	0TERTIAIR	Enseignement tertiaire				
	0TRANSEPS	Transport EPS				
	13REP	Droits de reprographie				
	13STA	Stages				
Total du service		226 544,00	236 430,10	Total du service		226 544,00
		Crédits votés par le C.A	236 430,10			Recettes votées par le C.A
						236 430,10

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes					
Domaine	Activité	Libellé	Imputation	Vote du Conseil d'Administration	Compte	Activité	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
ADMIN									
		Administration		34 200,00	FONCT		Fonctionnement	292 176,00	285 316,00
	0ADMINIST	Fournitures administratives		2 500,00	ZDOTATION	7442	Subventions Région	292 176,00	285 316,00
	0IMAGE	Communication, Rayonnement, Image du lycée		6 000,00	OP-SPE		Opérations spécifiques	10 000,00	10 000,00
	0MATERIEL	Matériels		4 908,00	ONEUT	777	Quote-pt. sub. inv. opte. resultat	10 000,00	10 000,00
	0REPRO	Reprographie		12 000,00	RESSOU		Ressources propres	26 634,12	27 080,52
	0SERVICES	Services		8 500,00	ODIVERS	7088	Autres produits activ. annexes	2 500,00	2 500,00
	0TELECOMS	Télécommunications		11 000,00	ORINTSRH	7588	Contrib. Entre services etab.	24 134,12	24 580,52
	0VETEMENT	Vêtements de travail		200,00	SPECIF		Ressources spécifiques	33 340,00	7 000,00
ENERGI									
		Energie		239 200,00	ZDOTRIDO	7442	Subventions Région	26 340,00	7 000,00
	0CARBUR	Carburant		2 200,00	ZTRAVAUX	7442	Subventions Région		
	0EAU	Eau		14 000,00					
	0ELEC	Electricité		100 000,00					
	0GAZ	Gaz		123 000,00					
LOCAUX									
		Locaux		94 340,00					
	0CONTRATS	Contrats de maintenance obligatoires		28 000,00					
	0PRODUITS	Produits d'entretien		10 000,00					
	0RENOVE	Rénovation		5 000,00					
	0REPARE	Travaux à la charge du locataire		18 000,00					
	ZDOTRIDO	CR - Subv. rdeaux ignifiés		26 340,00					
	ZTRAVAUX	Travaux à la charge du propriétaire		7 000,00					
OP-SPE									
		Opérations spécifiques		20 000,00					
	0AMOR	Amortissement		20 000,00					

Académie :
LILLE

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B3.3
Pour les A.C.

Exercice : 2020

Etablissement : 0620056Z

LYCEE CARNOT
51, rue Sadi Carnot
BP 50
62701 Bruay-la-Buissière

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé
		Total du service	402 150,12				Total du service
							362 150,12
			356 400,00				329 396,52
			356 400,00				329 396,52
			Credits votés par le C.A				Recettes votées par le C.A

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Imputation		Vote du Conseil d'Administration		Imputation		Vote du Conseil d'Administration	
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Domaine	Activité	Compte	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
ADMIN	ADMINISTR	Administration	64 641,48	ADULTE	Adultes	7062	47 492,50
		Fournitures administratives	3 502,84	0COM1	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	5 900,00
		Matériels	6 300,00	0COM2	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	17 040,00
		Prélèvement régional pour l'hébergement	52 638,64	0COM3	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	22 000,00
		Services	2 000,00	0COMIME	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	
		Vêtements de travail	200,00	0INVITE	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	892,00
ENERGI		Energie	24 134,12	0PASSAGER	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	1 660,50
		Contribution du SRH	24 134,12	0REPAEXC1	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	120,00
LOCAUX		Locaux	35 500,00	0REPAEXC2	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	34,00
		Contrats de maintenance obligatoires	16 500,00	0ELEVES	Elèves		233 057,50
		Prélèvement sur fonds de roulement	10 000,00	0HEBERGES	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	16 507,50
		Produits d'entretien	2 000,00	0HEBERIME	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	7 220,00
		Travaux à la charge du locataire	5 000,00	0HEBERSIG	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	17 328,00
		Travaux à la charge du propriétaire	2 000,00	0PRESTATI	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	216 550,00
REPAS		Repas	171 274,40	0PRESTBTS	Prod.Restaur.Scol.et héberg	7062	12 635,00
		Démarches alimentaires	171 274,40	RESSOU	Ressources propres		3 000,00
				0DIVERS	Autres produits activ.annexes	7088	1 000,00
				0RECEPTO	Autres produits activ.annexes	7088	2 000,00
				SPECIF	Ressources spécifiques		2 000,00
				0CONILAIT	Contrib.hors conv.org.an.prof.	7462	
				2TRAVVAUX	Subventions Région	7442	2 000,00
		Total du service	295 550,00		Total du service		285 550,00
		Crédits votés par le C.A	295 891,00		Recettes votées par le C.A		295 891,00

Académie :
LILLE

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce B4.2

Exercice : 2020

Etablissement : 0620056Z

LYCEE CARNOT

51, rue Sadi Carnot
BP 50

Page n° 16

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

62701 Bruay-la-Buissière

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes							
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration		Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent		Vote du Conseil d'Administration	
Domaine	Activité	Libellé		Domaine	Activité	Compte	Libellé				
AIDES		Aides	470 000,00	AIDES		Aides			470 000,00		560 000,00
	BOURSES	Bourses nationales	470 000,00		BOURSES	7411	Subventions minist.éduc.nat.		470 000,00		560 000,00
Total du service			470 000,00	Total du service					470 000,00		560 000,00
			Crédits votés par le C.A						Recettes votées par le C.A		560 000,00

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

OPC : Opérations en capital

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes				
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation		Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé	
ALD		Administration et logistique					
	2TRAVAUX	Travaux à la charge du propriétaire				Ressources spécifiques	2 000,00
						Subv. Investissement Région	2 000,00
AP		Activités pédagogiques					
	OMATERIEL	Matériels					
SRH		Restauration et hébergement					
	2TRAVAUX	Travaux à la charge du propriétaire					
		Total du service				Total du service	2 000,00
						Recettes votées par le C.A	2 000,00
							2 000,00

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1		Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat					
RECETTES		Imputation budgétaire			Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul		
Elèves	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	PREFH		
Elève BTS à la prestation	ELEVES	0PRESTBTS	7062	0	22.50%		
Elèves à la prestation	ELEVES	0PRESTATI	7062	0	22.50%		
Elèves hébergés IME	ELEVES	0HEBERIME	7062	0	22.50%		
Elèves hébergés Signoret	ELEVES	0HEBERSIG	7062	0	22.50%		
Convivés	Domaine	Activité	Compte	Nb Jo.	PREFH		
Accompagnants IME	ADULTE	0COMIME	7062	0	22.50%		
Commensaux catégorie 1	ADULTE	0COM1	7062	0	22.50%		
Commensaux catégorie 2	ADULTE	0COM2	7062	0	22.50%		
Invités	ADULTE	0INVITE	7062	0	22.50%		
Passagers	ADULTE	0PASSAGER	7062	0	22.50%		
Repas exceptionnel T1	ADULTE	0REPAEXC1	7062	0	22.50%		
Repas exceptionnel T2	ADULTE	0REPAEXC2	7062	0	22.50%		

AUTRES RECETTES		Imputation budgétaire	
Affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
DIVERS	RESSOU	0DIVERS	7088
ONILAIT	SPECIF	0ONILAIT	7482
RECEPTION	RESSOU	0RECEPTIO	7088
Non affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
TRAVAUX PROPRIETAIRE	SPECIF	2TRAVAUX	7442

Académie :
LILLE

Exercice : 2020

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

Pièce : B4.1.1

Etablissement : 0620056Z
LYCEE CARNOT
51, rue Sadi Carnot
BP 50
62701 Bruay-la-Buissière

Pour les A.C.
Page n° 19

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
PREFH	ADMIN	0PRHEF
Contrib interne	ENERGI	0CINTSRH
Autres charges	LOCAUX	0PRODUITS
Autres charges	ADMIN	0MATERIEL
Autres charges	LOCAUX	0REPARE
Autres charges	ADMIN	0SERVICES
Autres charges	ADMIN	0VETEMENT
Autres charges	LOCAUX	0CONTRATS
Autres charges	ADMIN	0ADMINIST
TRAVAUX URGENTS	LOCAUX	2TRAVAUX

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses									
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements									
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	PREFH						
Elève BTS à la prestation	3500	3.61	12 635.00	3500	2 842.88						
Elèves à la prestation	61000	3.61	220 210.00	61000	49 547.25						
Elèves hébergés IME	2000	3.61	7 220.00	2000	1 624.50						
Elèves hébergés Signoret	4800	3.61	17 328.00	4800	3 898.80						
Total			257 393.00	71300	57 913.43						
Convivés	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	PREFH						
Accompagnants IME	280	7.80	2 184.00	280	491.40						
Commensaux catégorie 1	2500	3.00	7 500.00	2500	1 687.50						
Commensaux catégorie 2	5000	4.48	22 400.00	5000	5 040.00						
Invités	100	7.80	780.00	100	175.50						
Passagers	100	7.80	780.00	100	175.50						
Repas exceptionnel T1	10	12.00	120.00	10	27.00						
Repas exceptionnel T2	2	17.00	34.00	2	7.65						
Total			33 798.00	7992	7 604.55						
Total général			291 191.00	79292	65 517.98						

Autres recettes affectées au CN	Montant
DIVERS	700.00
ONILAIT	0.00
RECEPTION	2 000.00
Total général	2 700.00

Académie :
LILLE

Exercice : 2020

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce : B4.1.1

Etablissement : 0620056Z
LYCEE CARNOT
51, rue Sadi Carnot
BP 50
62701 Bruay-la-Buissière

Pour les A.C.
Page n° 21

REGION :
HAUTS-DE-FRANCE

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : TONNOIR Laëtitia

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

	Montant
Autres recettes non affectées au CN	
TRAVAUX PROPRIETAIRE	2 000.00
Total général	2 000.00

Total général des prévisions de recettes 295 891.00

DEPENSES	Montant
PREFH	65 517.98
Contrib interne	24 580.52
Autres charges	29 350.10
TRAVAUX URGENTS	2 000.00
Total général	121 448.60

Dépenses hors crédit nourriture	121 448.60
Dépenses crédit nourriture	174 442.40
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	3.73

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement				
Domaines	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes			
	Activités	Montant	Domaines	Activités	Compte	Montant
Administration	Fournitures administratives	500.00	Adultes	Commensaux 1ère catég : IM < ou = 432	7062	7 500.00
Administration	Matériels	650.10	Adultes	Commensaux 2 ème catég : IM > 432	7062	22 400.00
Administration	Prélèvement régional pour l'hébergement	65 517.98	Adultes	Invités	7062	780.00
Administration	Services	2 000.00	Adultes	Passagers	7062	780.00
Administration	Vêtements de travail	200.00	Adultes	Repas accompagnants IME	7062	2 184.00
Energie	Contribution du SRH	24 580.52	Adultes	Repas exceptionnel tarif 1	7062	120.00
Locaux	Contrats de maintenance obligatoires	16 000.00	Adultes	Repas exceptionnel tarif 2	7062	34.00
Locaux	Produits d'entretien	9 000.00	Elèves	Elèves à la prestation	7062	220 210.00
Locaux	Travaux à la charge du locataire	1 000.00	Elèves	Elèves BTS à la prestation	7062	12 635.00
Locaux	Travaux à la charge du propriétaire	2 000.00	Elèves	Elèves hébergés IME Noeux	7062	7 220.00
			Elèves	Elèves hébergés Signoret	7062	17 328.00
			Ressources propres	Diverses ressources	7088	700.00
			Ressources propres	Réception	7088	2 000.00
			Ressources spécifiques	Onilait	7482	
			Ressources spécifiques	Travaux à la charge du propriétaire	7442	2 000.00
Crédit nourriture		174 442.40				
	Total général	295 891.00			Total général	295 891.00

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLÉ	Fonctions Educatives	Assistants d'éducation	8.25	221 479.73	8..17 Equivalent Temps Plein Travaillé sur des fonctions éducatives
		Total	8.25	221 479.73	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	Enseignants	140.00	11 275 912.43	Enseignement : 157.99 Equivalent Temps Plein Travaillé
		Personnels de laboratoire	4.80		Educ/Santé/Social : 6.72
	Fonctions Education, Santé, Social	Assistante Sociale	0.40	440 151.80	Equivalent Temps Plein Travaillé
		CPE	3.00		Direction/Adm : 18.34 Equivalent Temps Plein Travaillé
		Infirmière	1.40		
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	DDFPT	2.00	999 686.64	
		Personnel ATOSS	9.80		
		Personnel de direction	3.00		
		Total	164.40	12 715 750.87	
CT-MET-EPCI	Fonctions Entretien & Maintenance	ATTEE, Entretien et Maintenc	23.60	0.00	Données non transmises par la collectivité
	Fonctions Restauration & Hébergement	ATTEE, Restauration	7.00	0.00	
		Total	30.60	0.00	
Total			203.25	12 937 230.60	

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats				
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	6011-01	PRODUITS SURGELES CONGELES	80 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-01	PRODUITS SURGELES CONGELES	80 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-02	VIANDES ET ABATS BOUCHERIE FRA	52 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-02	VIANDES ET ABATS BOUCHERIE FRA	52 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-03	CHARCUTERIE	40 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-03	CHARCUTERIE	38 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-04	VOLAILLES	35 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-04	VOLAILLES	35 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-05	PRODUITS DE LA MER - EAU DOUCE	10 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-05	PRODUITS DE LA MER - EAU DOUCE	10 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-05	PRODUITS DE LA MER - EAU DOUCE	11 000.00	MAPNF
Fournitures	6011-06	FRUITS ET LEGUMES FRAIS	50 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-06	FRUITS ET LEGUMES FRAIS	38 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-07	PREPARATIONS ALIM. ELABOREES	25 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-07	PREPARATIONS ALIM. ELABOREES	22 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-08	PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES	80 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-08	PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES	79 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-09	BOISSONS	20 000.00	Group. cdes
Fournitures	6011-09	BOISSONS	20 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6011-09	BOISSONS	20 000.00	MAPNF
Fournitures	6011-10	PAIN ET PATISSERIES FRAICHES	20 000.00	Group. cdes

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats					
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure	
Fournitures	6011-10	PAIN ET PATISSERIES FRAICHES	5 000.00	MAPA+PA	
Fournitures	6011-10	PAIN ET PATISSERIES FRAICHES	17 000.00	MAPNF	
Fournitures	6011-11	EPICERIE	80 000.00	Group. cdes	
Fournitures	6011-11	EPICERIE	73 000.00	MAPA+PA	
Fournitures	60611	ELECTRICITE	150 000.00	Group. cdes	
Fournitures	60612	GAZ DE VILLE	180 000.00	Group. cdes	
Fournitures	60613	CARBURANTS ET DERIVES	8 000.00	MAPNF	
Fournitures	60617	EAU	25 000.00	MAPNF	
Fournitures	6063-01	OUTILLAGE QUINCAILLERIE SERRUR	20 000.00	MAPNF	
Fournitures	6063-02	COMPOSANTS ELECTRIQUES	14 500.00	MAPNF	
Fournitures	6063-03	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	15 000.00	MAPNF	
Fournitures	6063-04	PLOMBERIE	5 000.00	MAPNF	
Fournitures	6063-05	PEINTURES ET DERIVES	10 000.00	MAPNF	
Fournitures	6063-99	FOURNITURES D'ENT. DIVERSES	10 000.00	MAPNF	
Fournitures	6064-01	FOURNITURES DE BUREAU	20 000.00	Group. cdes	
Fournitures	6064-01	FOURNITURES DE BUREAU	30 000.00	MAPA+PA	
Fournitures	6064-02	PAPIER	20 000.00	Group. cdes	
Fournitures	6064-02	PAPIER	14 000.00	MAPNF	
Fournitures	6064-03	CONSOMMABLES INFORMATIQUES	15 500.00	MAPNF	
Fournitures	6064-04	TRAVAUX D'IMPRIMERIE	8 500.00	MAPNF	
Fournitures	6065-01	PROD-FOURN ENTRETIEN/NETTOYAGE	20 000.00	Group. cdes	

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick

Etat annexe au budget : EPA

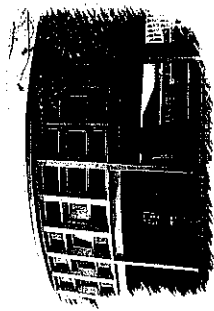
Etat Prévisionnel des Achats				
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Fournitures	6065-01	PROD-FOURN ENTRETIEN/NETTOYAGE	25 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6065-01	PROD-FOURN ENTRETIEN/NETTOYAGE	15 000.00	MAPNF
Fournitures	6065-02	LINGE-EQUIPEMENTS DE SECURITE	6 000.00	MAPNF
Fournitures	6066	INFIRMERIE ET PRODUITS PHARMAC	2 000.00	MAPNF
Fournitures	6067-01	FOURNITURES PEDAGOGIQUES	65 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6067-01	FOURNITURES PEDAGOGIQUES	20 000.00	MAPNF
Fournitures	6067-02	MAT-EQUIPT PEDAGOGIQUES	46 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6067-02	MAT-EQUIPT PEDAGOGIQUES	15 000.00	MAPNF
Fournitures	6068-01	MAT-EQUIP. INFO ET MULTIMEDIA	60 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6068-01	MAT-EQUIP. INFO ET MULTIMEDIA	10 000.00	MAPNF
Fournitures	6068-02	MAT-EQUIP. ENTRETIEN-NETTOYAGE	5 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6068-02	MAT-EQUIP. ENTRETIEN-NETTOYAGE	10 000.00	MAPNF
Fournitures	6068-03	MAT-EQUIP RESTAURATION	20 000.00	MAPA+PA
Fournitures	6068-03	MAT-EQUIP RESTAURATION	12 000.00	MAPNF
Fournitures	6068-99	MATERIELS DIVERS	25 000.00	Group. cdes
Fournitures	6068-99	MATERIELS DIVERS	20 000.00	MAPNF
Fournitures	61862	LIVRES-OUVRAGES TOUS SUPPORTS	10 000.00	MAPNF
Fournitures	61863	LOGICIELS	10 000.00	MAPNF
Services	613-01	LOCATION MAT. DE REPROGRAPHIE	16 000.00	MAPNF
Services	613-99	LOCATION MATERIEL DIVERS	4 000.00	MAPNF
Services	615-01	MAINTENANCE INSTAL. SECU/SSI	22 000.00	MAPA+PA

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

ORDONNATEUR : LOUCHARD Patrick

Etat annexe au budget : EPA

Etat Prévisionnel des Achats				
Catégorie	Code	Libellé	Montant prévisionnel	Procédure
Services	615-01	MAINTENANCE INSTAL. SECU/SSI	22 000.00	MAPNF
Services	615-02	MAINTENANCE INSTAL. CHAUFFAGE	20 000.00	MAPNF
Services	615-03	MAINTEN. INSTAL. RESTAURATION	20 000.00	MAPNF
Services	615-04	MAINTEN. INSTAL. TECHNIQUES	15 000.00	MAPA+PA
Services	615-04	MAINTEN. INSTAL. TECHNIQUES	20 000.00	MAPNF
Services	615-05	MAINTENANCE LOGICIELS	20 000.00	MAPNF
Services	615-06	CONTRAT MAINTENANCE COPIES	20 000.00	MAPNF
Services	615-99	MAINTENANCES DIVERSES	10 000.00	MAPNF
Services	616	SERVICES ASSURANCES	10 000.00	MAPNF
Services	622-99	SERVICES DIVERS	20 000.00	MAPNF
Services	6245	SERVICES DE TRANSPORT	50 000.00	MAPA+PA
Services	6264-01	SERVICES DE TELEPHONIE	30 000.00	MAPA+PA
Services	6265	SERVICES POSTAUX	20 000.00	MAPNF
Services	6266	SERVICES D'ACCES INTERNET	14 000.00	MAPNF
Services	6284	SERVICES CULTURELS- RECREATIFS	25 000.00	MAPA+PA
Services	6284	SERVICES CULTURELS- RECREATIFS	25 000.00	MAPNF
Services	62855	HEBERGEMENT	15 000.00	MAPNF



LYCEE POLYVALENT

SADI CARNOT

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

RAPPORT SUR LE

BUDGET 2020

Depuis 2013 est appliquée la réforme du cadre budgétaire et comptable. Les éléments qui suivent sont présentés en excluant les bourses nationales et la demi-pension qui seront traitées de manière indépendante.

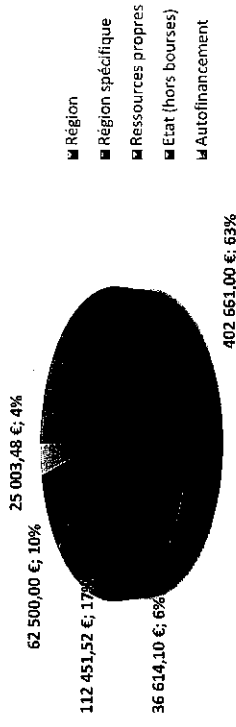
Dans certains graphiques les prévisions budgétaires présenteront des couleurs d'une nuance atténuée (années 2019-2020) par opposition aux réalisations budgétaires qui seront dans des nuances plus vives (années jusque 2018)

La légende « prévu » renvoie aux prévisions du budget primitif alors que la légende « réalisé » renvoie aux données arrêtées lors du compte financier de l'exercice correspondant.

ANALYSE DES RECETTES GLOBALES

Dans un premier temps, nous présenterons donc l'évolution des recettes tous services confondus (hors domaines BOURSES NATIONALES et Service RH) Il a été choisi de regrouper les recettes par leur nature. Les domaines suivants ont donc été créés : « Fonctionnement » « Dotation globalisée » « Ressources spécifiques » et « Ressources propres »

La répartition des recettes est la suivante :



La dotation principale de fonctionnement 2020 est inférieure de 10 215€ par rapport à celle de 2019 (2019 = 412 876€, 2018 = 424 114€, 2017 = 424 628€, 2016 = 411 090€ + 4 700€ (dot. complémentaire) = 415 790€, 2015 = 411 090€, 2014 = 424 202€, identique à 2013) ; soit 402 661€. Le Lycée constate à nouveau cette année une diminution de son effectif malgré une augmentation significative depuis plusieurs années (2020 : 1 750 élèves ; 2019 : 1 800 élèves ; 2018 : 1 840 élèves, 2017 : 1 800 élèves - 2016 : 1 719 élèves - 2015 : 1 680 élèves - 2014 : 1 703 élèves - 2013 : env. 1 655 élèves). La dotation de fonctionnement n'est plus proportionnelle à cette augmentation.

Le mode de calcul de la dotation de fonctionnement connaît depuis plusieurs années de profondes modifications. Ce calcul se fait en deux temps :

- calcul d'une dotation de base, estimée au regard des dépenses et des recettes de fonctionnement
- puis ajustement de la dotation de base en fonction des capacités financières de l'EPLE.

La dotation de base théorique se calcule à partir des dépenses et recettes de fonctionnement, constatées aux comptes financiers des 3 dernières années. Elle se calcule :

- en fonction des besoins de l'établissement basés sur une évaluation des dépenses de fonctionnement sur les 3 dernières années (viabilisation, entretien, charges générales de fonctionnement et pédagogiques et de vie scolaire) à hauteur de 95% de la moyenne pondérée des charges constatées aux comptes 60 à 65 des services AP, ALO, et VE. Pour mémoire, les dépenses liées à l'EPS, aux transports, aux heures manquantes sont intégrées depuis 2015 dans le calcul de la dotation et ne font plus l'objet de subvention complémentaire. La Collectivité prend maintenant en

charge les dépenses de téléphonie et d'internet dans le cadre de son marché SFR pour la plupart des EPLE. C'est le cas du lycée CARNOT depuis janvier – février 2016. Depuis 2019 les dépenses concernant les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle (EPI) sont également directement prises en charge par la collectivité ainsi que l'évacuation des déchets dangereux et autres types de déchets (acier, bois,...) dès 2020. Le prix du gaz 2020 évoluant à la hausse, la Région pourra au vu des dépenses réelles de viabilisation du premier semestre ajustée la dotation initiale par le biais d'une dotation complémentaire.

Les ressources propres de l'établissement (comptes 70 à 75), hors dotation globale de fonctionnement, sont prises en compte à hauteur de 95% des recettes propres et sur la base de la moyenne des 3 dernières années + 100% de la moyenne des subventions spécifiques régionales des services généraux AP, ALO et VE. Une réactualisation de la dotation est aussi opérée au regard de l'évolution prévisible de l'inflation soit 1.2% pour 2020.

La dotation de base théorique ainsi calculée et ensuite ajustée en fonction des capacités financières de l'EPLE. Elle est calculée par rapport à un seuil de jours de fonds de roulement en de ça duquel il est préférable que les ressources stables de l'établissement ne descendent pas. Le calcul tient compte également depuis 2019 du Besoin en Fonds de Roulement, c'est-à-dire de la liquidité dont les établissements ont besoin pour fonctionner dans l'attente du premier versement de la dotation initiale de fonctionnement.

Ainsi, si le fonds de roulement mobilisable corrigé est :

Pour les EPLE dispensant des enseignements techniques/industriels :

- Inférieur à 60 jours de fonctionnement des services AP, ALO, VE et SRH, le montant de la dotation est augmenté en conséquence. Ainsi l'établissement est prémuni contre les risques de rupture de trésorerie.

- Supérieur à 75 jours de fonctionnement des mêmes services, le montant de la dotation est diminué en conséquence ;

Pour les EPLE dispensant des enseignements généraux/technologiques :

- Inférieur à 45 jours de fonctionnement des services AP, ALO, VE et SRH, le montant de la dotation est augmenté en conséquence. Ainsi l'établissement est prémuni contre les risques de rupture de trésorerie.

- Supérieur à 75 jours de fonctionnement des mêmes services, le montant de la dotation est diminué en conséquence ;

Contrairement à 2018 où la situation des lycées polyvalents n'était pas évoquée, Le LPO Sadi CARNOT a été placé depuis 2019 dans la catégorie « EPLE dispensant des enseignements techniques/industriels » son seuil est donc de 60 jours pour le fonds de roulement mobilisable.

Les ajustements éventuels de la dotation de fonctionnement 2020 se feront sur ce même exercice sur la base des éléments du compte financier 2019 par le biais d'une dotation complémentaire si cela s'avère nécessaire.

En 2020, la Région reprend directement en maîtrise d'ouvrage les dépenses suivantes :

- Les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle pour les EPLE du versant Nord
- La maintenance des ascenseurs pour les EPLE du versant sud
- L'évacuation des déchets dangereux et autres types de déchets pour les EPLE du versant Nord

Ces dépenses ont donc été déduites de l'assiette de calcul de la dotation 2020.

Ainsi la dotation de base 2020 a été calculée à hauteur de 402 661€ en tenant compte du fonds de roulement mobilisable à l'issu du compte financier 2018 et de la capacité à prélever (158 105€) lissé sur les trois dernières années.

L'ensemble des produits est en diminution par rapport à 2019 :

- les ressources propres sont en diminution : elles sont constituées par les participations des familles aux sorties et voyages, la taxe d'apprentissage, les dons,... pour le service AP, la contribution du SRH à la viabilisation et diverses autres ressources pour le service ALO
- les financements ETAT sont en diminution : -10 500€ (-1 500€ pour la DG et - 9 000€ pour les fonds sociaux)

Les nouvelles règles de calcul de la dotation de fonctionnement modifient considérablement la répartition entre la dotation principale et les dotations spécifiques. Ces dernières se limitent désormais au programme de soutien aux projets éducatifs lycéen, au transport des internes, au fonctionnement des EMOP, au fonds d'urgence pour la Réparation des Équipements de Cuisine et de Restauration (nouveau septembre 2018), travaux d'urgence qui n'existaient plus depuis 2017 (la collectivité a remis en place depuis septembre 2018 une convention de partenariat relative au financement des travaux d'urgence relevant des charges du propriétaire).

L'aide à la restauration n'existe plus depuis 2017. Le lycée vit sur ses « reliquats ». Le fond de roulement a donc été mobilisé pour équilibrer le budget en fonctionnement à hauteur de 17 003.48€ principalement pour financer le service ALO (2019 : 30 000€ (ALO) ; 2018 : 12 717.17€ (AP) ; 10 000€ (ALO) en 2017 ; 46 821.78€ (AP+ALO+OPC) en 2016 ; 19 500€ en 2015, 92 592.40 € en 2014 et 67 937.10 € en 2013 pour les services AP/ALO) et 8 000€ en investissement pour le service général (2019 et 2018 : 0€, 2017 : 2 500€, 2016 : 2 000€ ; 2015 : 0€ ; 2013 et 2014 : 15 000 €). Ce prélevement sera analysé en recettes comme de l'autofinancement. Celui-ci représente dorénavant 4 % de nos recettes pour le service général (AP + ALO + OPC pour le service général).

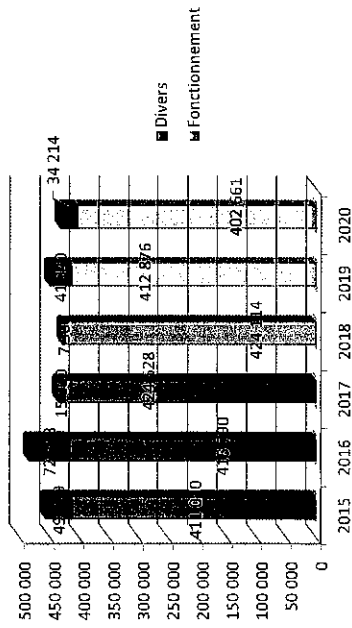
ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS RÉGION (AP et ALO) :

La subvention globale de fonctionnement allouée pour 2020 s'élève à 402 661€, soit - 10 215€ par rapport à celle de 2019. La Région incite depuis plusieurs années les établissements à mobiliser leur fond de roulement majoritairement sur le fonctionnement.

En 2012 la subvention était en baisse de 3 % alors que les effectifs étaient en augmentation de 5 %. En 2013, la dotation était en diminution de 41 251 €, ce qui représente - 9 % environ par rapport à 2012. En 2014, la dotation était identique à celle de 2013 malgré une hausse des effectifs. En 2015, la dotation était en baisse de 3% par rapport à 2014 (-13 112€). En 2016 la dotation était identique à celle de 2015 et cela malgré une hausse constante des effectifs. A l'issue du compte financier 2015, l'établissement s'est vu octroyer une dotation complémentaire de 4 700€. En 2017, la dotation initiale (424 628€) était en hausse de 13 538€ par rapport à 2016, aucune dotation complémentaire en cours d'année. En 2018, la dotation s'élevait à 424 114€ soit -514€ par rapport à 2017. En 2019, la dotation s'élevait à 412 876€, soit - 11 238€ par rapport à celle de 2018.

La subvention de fonctionnement ne tient plus du tout compte des effectifs élèves. Les règles d'attribution ont connu de profondes modifications ces dernières années.

Sur ce graphique l'évolution des différentes subventions Région est représentée sur quelques dernières années.



Le divers représente toutes les subventions spécifiques. De manière générale cela concerne :

- le transport des internes et demi-pensionnaires dans le cadre des internats et des services de restauration distants
- le fonctionnement des EMOP

Par conséquent pour le lycée, les subventions spécifiques concernent :

- l'attribution de la subvention pour les dépenses d'activités culturelles : 13 500€ affectés au budget 2020. La subvention correspond à une année scolaire 2019/2020 ; celle-ci est de 15 000€ (1 500€ affectés à la période septembre-décembre 2019 et 13 500€ affectés à la période janvier-juin 2020). Les dispositifs SPEL et Projets Emblématiques n'existent plus en tant que tels depuis 2017. Pour rappel le montant attribué pour 2018/2019 et 2017/2018 était déjà de 15 000€ (Pour 2016/2017, l'ensemble de la subvention avait été affectée à l'exercice 2017 car ce nouveau dispositif avait été annoncé tardivement par les services régionaux) ; 2015/2016 (ancien dispositif) était de 11 568€ (rappel : 2014/2015 : 5 000€ sur critères sociaux) et 2 500€ pour le projet emblématique (rappel 2014/2015 : 5 000€ pour le projet emblématique).
- l'attribution d'une nouvelle subvention PEPS (subvention pour la billetterie (10 037.10€ ouverts au budget 2020) et le transport (2 677€ d'ouverture de crédits) de certains projets déposés)
- les crédits travaux d'urgence supprimés en 2017 ont été réactivés à compter de septembre 2018. 11 000€ accordés au lycée répartis à hauteur de 7 000€ pour le service ALO, 2 000€ pour le SRH et 2 000€ en OPC

Les trois subventions pour financer :

- les activités spécifiques d'éducation physique
- celles permettant de couvrir les frais induits par la fermeture de la salle de sport
- les frais de transport des élèves dans le cadre de l'EPS

ne sont plus incluses depuis 2015 dans les diverses subvention du Conseil régional. Elles font désormais partie de la dotation globale de fonctionnement.

L'aide à la restauration a été supprimée à compter de 2017.

Enfin, d'autres ouvertures de crédits seront réalisées dès notification si la Région nous attribue des subventions pour :

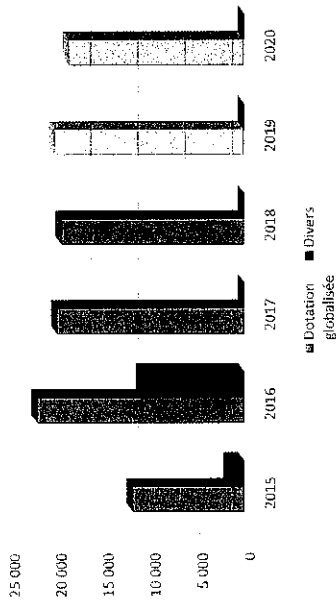
- ❖ mettre en conformité le parc de machines-outils
- ❖ maintenir à niveau les équipements compte tenu des modifications de programmes
- ❖ financer le renouvellement de différents matériels

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS D'ÉTAT (AP et VE):

Diverses subventions nous sont attribuées par l'Etat, elles sont portées au budget de manière évaluative. Seules les attributions définitives permettent d'engager les dépenses correspondantes. Nous avons budgétisé la dotation globalisée pour 18 500 € soit - 1500€ par rapport à la prévision 2019. Cette ouverture de crédits correspond à une moyenne de dépenses sur 2019 et à ce que l'établissement a réellement perçu en 2019. Il n'y a plus de reliquat de dotation globalisée au moment de la réalisation budgétaire. La prévision budgétaire reste prudente mais prend en compte cette situation. Pour rappel en 2014 et 2015, elle n'a pas permis de rembourser intégralement les frais de stage. Elle n'avait pas permis à l'époque de conduire des projets pédagogiques et éducatifs. Nous proposons la répartition suivante :

- ❖ 2 900 € pour les droits de reprographie (base 100 photocopies d'œuvres protégées par élève).
- ❖ 0 € pour l'achat de logiciels pédagogiques.
- ❖ 12 600 € pour le remboursement des stages en entreprises.
- ❖ 0€ pour le projet « Formation des délégués » - éducation à la citoyenneté en vie de l'élève
- ❖ 3 000 € pour le fonctionnement des projets menés dans le cadre du projet d'établissement.

Dans le graphique suivant le « divers » représente les autres subventions pouvant être octroyées au coup par coup pour financer des besoins spécifiques liés aux charges qui continuent à être de la compétence de l'Etat notamment pour des renouvellements de matériels liés aux changements de programmes. Ces renouvellements de matériels ne sont pas spécifiquement prévus au budget 2020; les crédits seront ouverts en cours d'exercice budgétaire par DBM au fur et à mesure des notifications. Ces subventions peuvent également provenir d'autres ministères : 0€ pour le CESC en 2020, 0€ MILDT (2019, 2018 et 2017 : 0€ ; 2016 : 6 994€ pour le projet MILDT). Les crédits pour l'expérimentation AILES n'ont pas été reconduits depuis 2016. L'échange avec FRÖNDENBERG est prévu tous les 2 ans soit sur 2021. La prévision de recettes de l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ) sera ouverte en cours d'année si besoin. En conclusion, hors mis la dotation globalisée, il n'y a aucune autre ouverture de crédits pour les ressources ETAT complémentaires.



ÉVOLUTION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (AP):

La dernière augmentation de recettes significative concernant la TA date de 2018 : +57,4% par rapport à 2017. En règle générale la TA baisse d'année en année.

En effet, cette baisse a été constante depuis 2008 :

- 12,37% en 2017 par rapport à 2016 en tant compte de la campagne réajustée de 2016 à hauteur de 32 618,70€
- 17% en 2016 par rapport à 2015 (rappel : les encaissements 2016 s'élevaient à 37 046,70€ ; soit plus 2 193,81€ par rapport aux encaissements 2015. En terme de recettes ; 4 428€ ont été encaissés sur 2016 mais correspondent à la campagne de TA de 2015. Si on enlève ces 4 428€ ; la campagne de recettes 2016 de TA s'élève à 32 618,70€. Soit une diminution d'environ 17% par rapport à la campagne de 2015).
- 9,43% en 2015 par rapport à 2014,
- 11,7% en 2014 par rapport à 2013,
- + 6,76% en 2013 par rapport 2012 (+ 2760,45€),
- 18% en 2012 par rapport à 2011,
- 28 % en 2011, -9% en 2010,
- 13 % en 2009, -10 % en 2008.

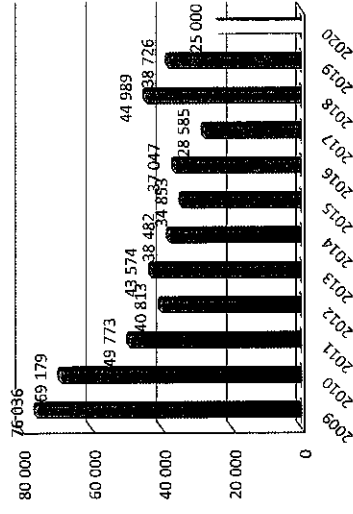
Nous savons déjà à cette époque de l'année que les encaissements 2019 s'élèvent à 38 725,58€ ; soit moins - 13,9% : - 6 263,25€ par rapport aux encaissements 2018 (44 988,83€).

Il est à noter que chaque année la totalité de la taxe perçue est utilisée.

Au budget nous avons été prudent étant donné la nouvelle réforme de la TA qui s'annonce et nous avons donc prévu 25 000 € de TA (25 000€ en AP) comme l'année précédente sachant que la TA n'est jusqu'à maintenant jamais passée en dessous de ce seuil plancher.

Le Conseil régional nous informe également qu'il ne cautionne pas les désengagements de l'ETAT quant à la baisse de la partie hors quota de la taxe d'apprentissage versée aux établissements. Les établissements concernés veilleront donc à adapter le niveau de leurs dépenses pédagogiques ou à rechercher de nouvelles recettes pour compenser la perte de TA.

Ce graphique montre l'évolution de la taxe depuis 2009.



Cette taxe sera ajustée par DBM en cours d'exercice budgétaire au vu des sommes réellement encaissées.

ÉVOLUTION DES PRODUITS DIVERS (AP et ALO):

Ces produits sont stables par rapport à 2019. Ils correspondent au reversement des frais de reprographie pour les BTS estimés à 6 000€, et à une ouverture de crédits à hauteur de 2 500€ en ALO en prévision des reversements des EPLE rattachés au groupement comptable et de recettes diverses. Le reversement du service restauration est stable. Comme l'année dernière, en l'absence de décompteurs spécifiques la Région a préconisé que seulement 0.31 € par repas (au lieu de 0.42€ depuis 2014 ; 0.40€ en 2013) soient reversés pour payer les consommations d'énergie liées à la préparation et à la distribution des repas (Ce standard est issu de l'étude concernant la fusion des 2 Régions).

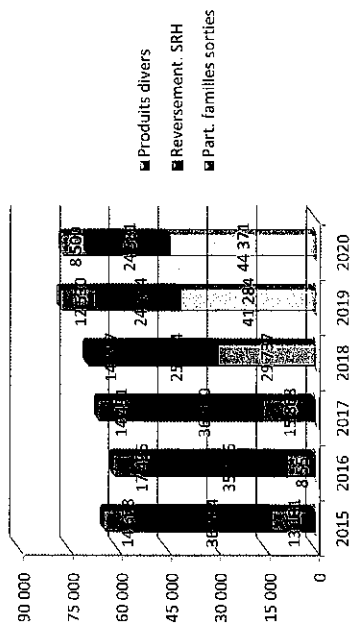
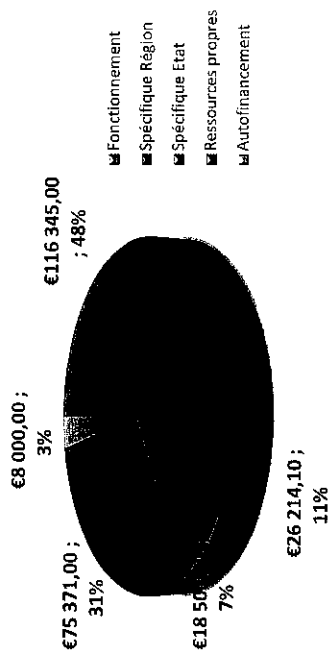
Les prévisions des participations des familles concernant principalement les sorties et voyages sont en augmentation de 7.48 % par rapport à 2019. Cela est essentiellement dû à un nombre et à un coût plus important de sorties, voyages et projets programmés.

Le reversement effectué par la ville de Bruay-la-Buissière pour l'éclairage de la rue d'Herrmin n'est plus maintenu depuis 2014 ; l'éclairage n'étant plus repris sur le réseau du lycée.

SERVICE ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

RECETTES :

On peut constater que le principal bailleur reste la Région avec 49 %, les ressources propres représentent 32 % et l'Etat 8 %. Il est cependant à noter que la masse salariale est intégrée depuis 2013 au budget, la tendance s'inverse donc.



DÉPENSES GLOBALES :

Le service a été structuré autour des axes du projet d'établissement qui ont une traduction budgétaire ; il est composé de 4 domaines + 1 nouveau domaine pour 2020 selon la préconisation régionale qui souhaite promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive :

- ❖ Un lycée où chacun réussit : « Réussir sa scolarité » volet projets
- ❖ Un lycée où chacun réussit : « Réussir sa scolarité » volet fonctionnement
- ❖ Un lycée où chacun trouve sa voie : « Avenir »
- ❖ Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde : « Monde ».
- ❖ Education Physique et Sportive : « EPS »

Les dépenses de ce service hors sorties et voyages sont en augmentation de 9 886.10€ en AP (hors OPC) ; cela est lié en partie aux projets pédagogiques, sorties et voyages qui sont restés privilégiés cette année mais cette fois sans sollicitation du fonds de roulement mobilisable. Les subventions EPS, Heures manquantes, Transport, Section sportive ne sont plus ouvertes en crédits en dotation complémentaire ; elles sont incluses dans la dotation de fonctionnement depuis 2015.

Un autofinancement (= prélèvement sur fonds de roulement) à hauteur de 8 000€ en OPC est à noter pour l'achat du nouveau progiciel PRONOTE et EDT

DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE :

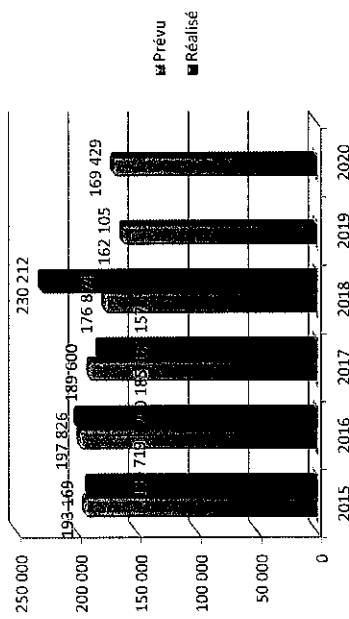
Les crédits d'enseignement mis directement à disposition des disciplines sont de 148 549.40€ + 12 880€ pour l'EPS + 8 000€ en OPC. En général, les crédits d'enseignement sont restés à l'identique de 2019 sur 2020. Pour mémoire, une augmentation avait été réalisée pour le transport EPS 7 500€ en 2016 (6 000€ en 2015) et l'EPS 4 000€ en 2016 (1 950€ en 2015). Cette dernière a été maintenue sur 2017, 2018, 2019 et 2020. Les crédits EPS constituent sur 2020 un domaine spécifique.

1 000 € ont été prévus pour le renouvellement de matériels pédagogiques. Certaines lignes budgétaires seront abondées au moment du compte financier en fonction du Fonds de Roulement Mobilisable.

Le lycée ayant sa propre salle de sport ; les dépenses de location de la salle municipale ne figurent plus depuis le budget 2017.

Les dépenses de reprographie ont été lissées par rapport aux dépenses réelles de l'année N-1. Le Conseil régional ayant repris une partie de la téléphonie, les crédits ont été diminués en 2017. Ils sont maintenant à l'identique depuis cette année-là.

Le graphique montre l'évolution des dépenses du domaine « réussir sa scolarité » volet fonctionnement.



DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS SORTIES ET VOYAGES :

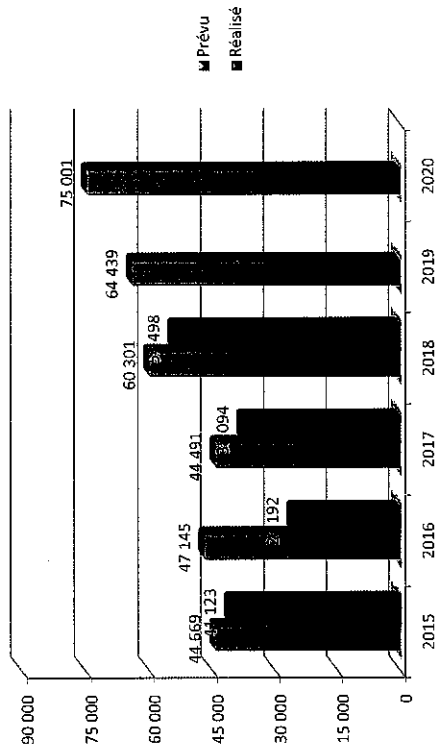
Les dépenses liées aux projets, sorties et voyages sont en augmentation (+ 10 562€ par rapport à 2019) (+16.40%).

2 voyages à l'étranger sont prévus : STRATFORD + LONDRES/CANTERBURY. Sont également programmées des sorties au Louvre Lens, Paris, sur la côte d'Opale, Lille, Roubaix, Lewarde, en Belgique... ainsi que des sorties au cinéma et au théâtre.

Les sorties et projets ont été inscrits en dépenses comme en recettes pour le montant prévisionnel voté au Conseil d'Administration du 07 novembre 2019.

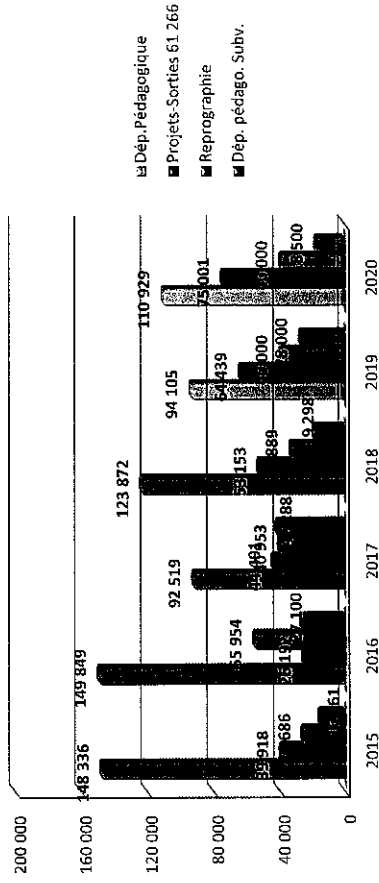
Les dépenses pour les sorties qui auront lieu entre septembre et décembre 2020 seront ouvertes par DBM en cours d'exercice budgétaire.

Le graphique présente l'évolution de ces dépenses depuis 2015. Aucun projet prévu sur 2019 dans le service VE.



Le montant de la participation des familles pour les sorties représente 59.16 % du montant global des dépenses.

Le graphique suivant présente l'évolution de ce service par grand pôle : dépenses pédagogiques, dépenses sur subventions affectées ou globalisées et reprographie :



SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE – SERVICE DES BOURSES NATIONALES

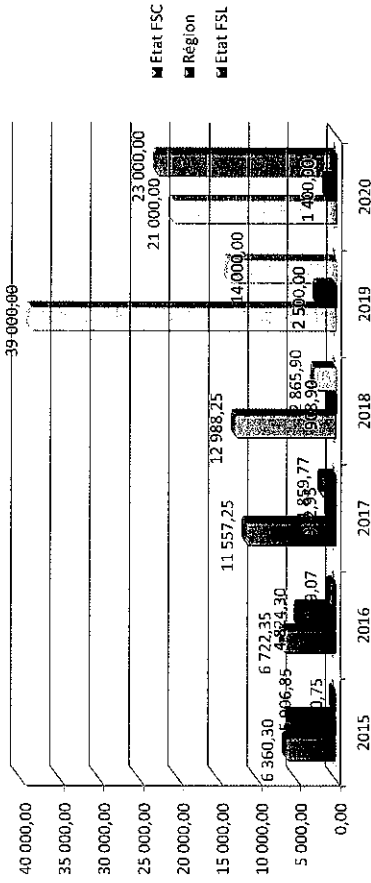
Dans cette partie ne seront traitées que les dépenses liées au domaine « Aides ». En effet, les montants relatifs aux projets liés à la santé des élèves : CESC, MILDT sont inclus lorsque les crédits existants dans les graphiques du service AP. Aucune ouverture de crédit en 2020 pour le CESC et MILDT.

AIDES:

Les crédits fonds sociaux ont été ouverts en 2020 en tenant compte des reliquats en classe 4 en novembre 2019.

La subvention régionale pour l'aide à la restauration a été supprimée depuis 2017. De la même manière que les fonds sociaux ETAT, les crédits ont été ouverts en fonction des reliquats en classe 4 en novembre 2019.

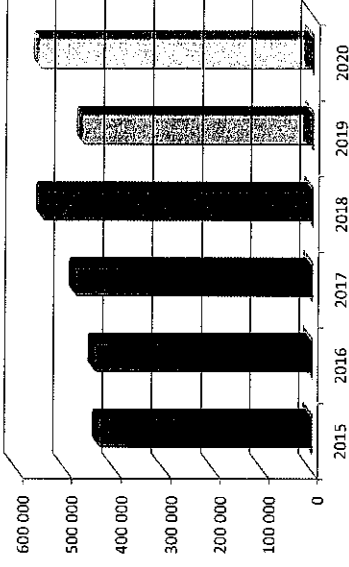
Le graphique suivant retrace l'évolution des aides attribuées aux élèves par financier.



BOURSES:

La prévision budgétaire est en augmentation par rapport à 2019 et tient compte du montant payé indiqué au compte financier 2018. Les crédits seront modifiés en cours d'année par DBM en fonction des aides attribuées. Pour l'année scolaire 2019/2020 ; on comptabilise en novembre 2019, 643 élèves boursiers.

Le graphique suivant retrace cette évolution.



SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

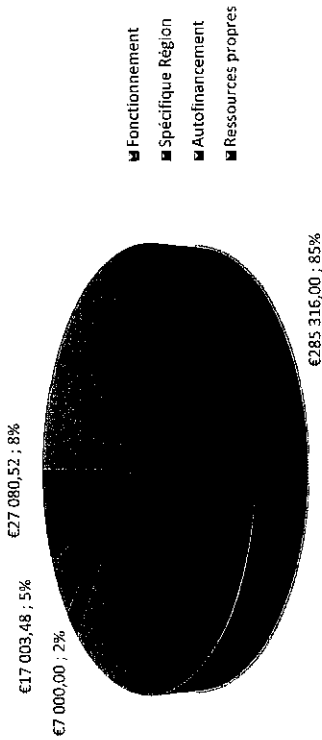
RECETTES:

Le principal financier est la Région. La part octroyée à ce service est en légère diminution par rapport à 2019 : - 6 860€ ; soit 285 316€.

En ressources spécifiques, la subvention habituelle pour les travaux urgents supprimée en 2017 a été ré-ouverte au budget 2020. Les crédits seront ouverts au fur et à mesure des notifications en cas de nouveaux dispositifs.

Les ressources propres sont stables (+1.7%). Le prévisionnel concernant les diverses ressources est resté identique à 2019 soit 2 500€. Il tient compte du réalisé au dernier compte financier. Une légère hausse du reversement du SRH est constatée. Cette dernière est due au reversement du SRH qui est un peu plus élevé étant donné le nombre prévisionnel de repas revu à la hausse sur l'exercice 2020 (79 292 repas prévus en 2020 ; 77 852 repas prévus en 2019 ; soit + 1 140 repas). Pour mémoire, depuis 2018 le reversement préconisé par la collectivité est de 0.31€ par repas au lieu de 0.42€. Un prélèvement sur fonds de roulement mobilisable (autofinancement) de l'ordre de 17 003.48€ est nécessaire sur 2020 (2019 : 30 000€ ; 2018 : 0€ car le FDR ne permettait plus de prélèvement ; 2017 : 10 000€ ; 2016 : 29 700€ ; rappel 2015 = 8 000€ autofinancement qui était insuffisant à l'époque. Or, l'état du fonds de roulement au moment de la réalisation budgétaire 2015 ne permettait pas de prélever plus).

Le service ALO devra certainement être abondé au moment du compte financier au vu des dépenses réelles de ce dernier qui seront constatées à l'issue du compte financier 2019.



DÉPENSES GLOBALES :

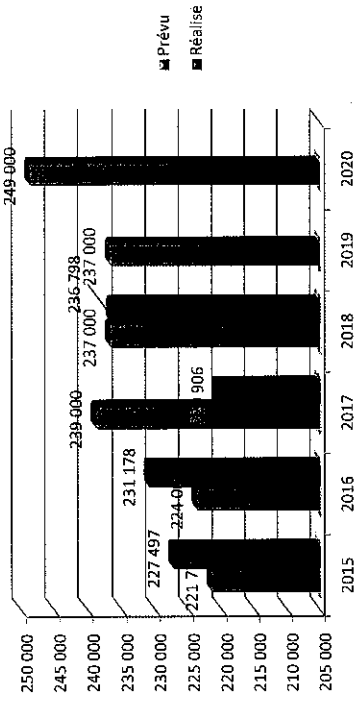
Les prévisions de dépenses (hors amortissement) sont en diminution de 12% et ne tiennent pas compte du réalisé au dernier compte financier. La dotation de fonctionnement étant en diminution et le FDRM ayant été mobilisé en cours d'année 2019, il n'est plus suffisant au moment de la préparation budgétaire pour pallier à l'ensemble des dépenses. Ce service devra être ré-abondé au moment du compte financier 2019 par un nouveau prélèvement sur FDRM. Pour mémoire, depuis septembre 2016, le lycée, jouit d'une nouvelle salle de sport de plus de 2 000m² et un nouveau CDI disponible depuis novembre 2015.

Le service a été structuré autour de 4 domaines en regroupant les dépenses par leur nature

- ❖ Administration : fonctionnement administratif
- ❖ Energie : viabilisation
- ❖ Locaux : maintenance des bâtiments et des équipements
- ❖ Opérations spécifiques : domaine imposé pour les opérations d'amortissement.

DÉPENSES DE VIABILISATION :

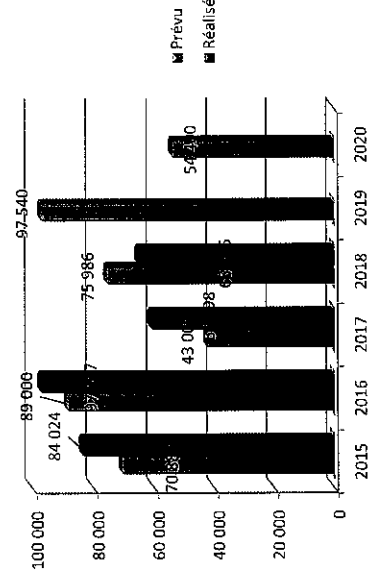
Ces dépenses sont en augmentation par rapport à 2019. Elles tiennent compte du réalisé au dernier compte financier et des préconisations régionales.



La somme de 3 000 € ouverte en 2012 pour les consommations hors temps scolaire de la salle de sport n'est plus reconduite depuis 2013. La salle de sport est fonctionnelle mais elle ne peut être ouverte au public tant que les travaux d'assèchement de porte n'ont pas été réalisés. Cela pour éviter les intrusions au sein même du lycée. Par ailleurs, la convention d'occupation des locaux avec la Municipalité n'est pas aboutie à ce jour. Ces crédits seront ouverts par DBM en cours d'exercice budgétaire si la salle de sport est accessible au cours de l'année 2020.

DÉPENSES D'ENTRETIEN (ALO+OPC) :

Les crédits ouverts pour la rénovation et la maintenance des locaux sont en diminution -65,22%. Ils ne tiennent pas compte du réalisé 2018 car la dotation de fonctionnement est insuffisante et le FDRM constaté au moment de la réalisation budgétaire ne permet pas de prélever plus que 17 003,48€. Il n'y a pas de subvention spécifique prévue pour 2020 hormis l'ouverture des crédits travaux urgents à hauteur de 8 000€ (7 000€ en ALO + 1 000€ en OPC). Ces dépenses incluent également les nouveaux contrats d'entretien contractés au cours de 2018 et 2019 (contrat adoucisseur, contrat pour les panneaux de basket, pour les colonnes sèches...).



De manière globale, ces crédits pourront être ré-abondés à l'issue du compte financier 2019 en fonction du réalisé par ligne de dépense.

SERVICE RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

A la demande du Conseil Régional la gestion de la demi-pension est suivie en service spécial et non en budget annexe.

RECETTES :

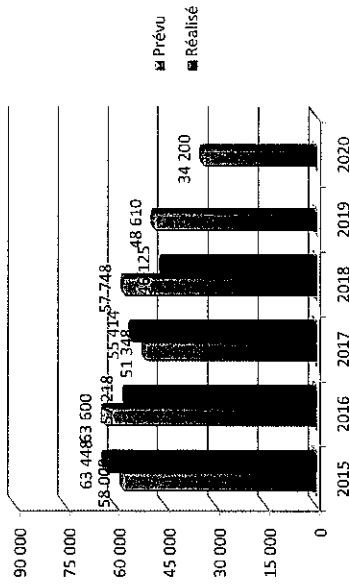
Depuis 2017 les tarifs ne sont plus soumis au vote du Conseil d'Administration excepté les tarifs exceptionnels. C'est la collectivité qui fixe ces derniers. Avant une prochaine harmonisation des tarifs pour tous les lycées de la région Hauts de France, la collectivité a décidé au 01/09/19 que les tarifs seraient dorénavant fixés à l'année scolaire et non plus à l'année civile. Il n'existe plus que 2 catégories de commensaux au 01/09/19. Pour 2019/2020, les tarifs sont donc les suivants :

Catégories de convives	2019	2019/2020 Au 01/09/19	Variation
Repas élèves demi-pensionnaires ou hébergés	3,55 €	3,61 €	+1.69%
1ère catégorie Indice Majoré < ou = à 416	2,95 €	3,00€	1.70%
1ère catégorie Indice Majoré < ou = à 432			
2ème catégorie Indice Majoré > 416 et < ou = à 463	3,55 €		
2ème catégorie Indice Majoré > 432		4,48€	+1.82%
3ème catégorie Indice Majoré > 463	4,40 €		
Repas visiteur	6,15 €	7,80 €	+26.83%
Repas exceptionnel T1 (3 plats)	12,00 €	12,00 €	0%
Repas exceptionnel T2 (4 plats)	17,00 €	17,00 €	0%

Ce service est financé essentiellement par les recettes des élèves. Aucun autofinancement n'a été prévu pour équilibrer le service en fonctionnement pour 2020 (10 000€ en 2019 ; rappel autofinancement de 0€ en 2018 ; 6 200€ pour 2017). Pour mémoire, le taux de participation aux charges communes qui se calculait de la manière suivante (passé de 15 % à 18 % en 2012 pour permettre de prendre en compte le coût de l'enlèvement des ordures ménagères de la demi-pension) est passé à 20% en 2016 (CA du 29/6/2015). Il permettait d'assurer le reversement au service ALO (0.42 € par repas) et les dépenses de fonctionnement et maintenance propres au SRH. Depuis 2018, c'est la collectivité qui préconise les règles de reversement au service ALO pour l'énergie soit 0.31€ par repas (au lieu de 0.42€ en 2017) ; les dépenses de crédit nourriture doivent se situer entre 2€ et 2.30€. Le lycée s'est positionné sur 2.20€. Cette règle est restée identique pour 2020.

DÉPENSES D'ADMINISTRATION (ALO + OPC) :

Ces dépenses sont aussi en diminution de 29.65%. Les prévisions budgétaires sont en de ça des réalisations. Ces lignes budgétaires devront être abondées au moment du compte financier par un nouveau prélèvement sur le Fonds de Roulement Mobilisable ou par une demande de dotation complémentaire faite à la collectivité.

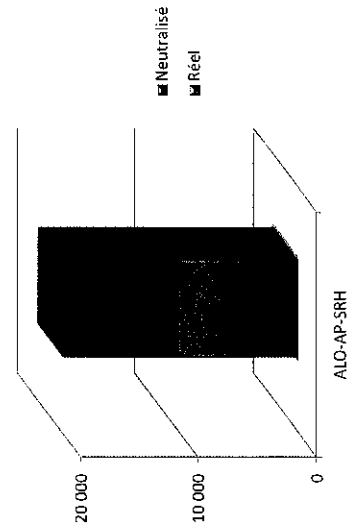


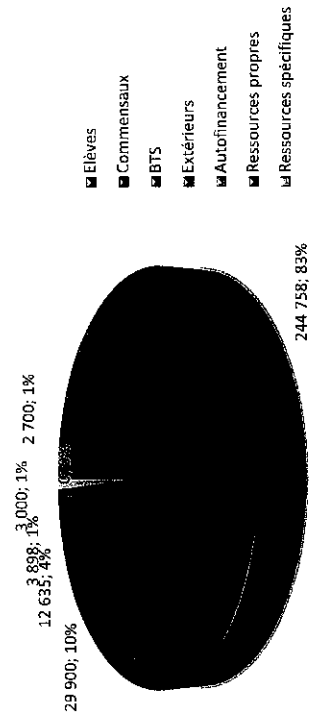
AMORTISSEMENTS :

Depuis 2013 la perte de valeur de l'actif aura dans le cadre de la RCBC une traduction budgétaire. Ces opérations n'auront cependant pas d'impact sur la capacité d'autofinancement.

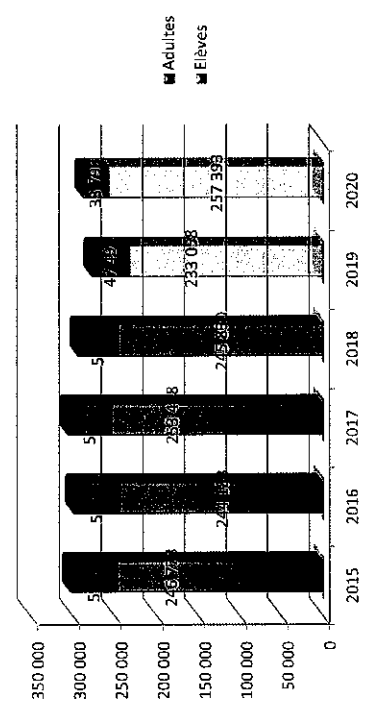
Le graphique suivant permet de distinguer la nature des amortissements :

- ❖ Réels : si les biens ont été acquis sur ressources propres ils généreront une dépense d'ordre en 2020
- ❖ Neutralisés : si les biens ont été acquis par dotation ou subvention, cette dépense d'ordre sera neutralisée par une recette d'ordre du même montant.





Le nombre de repas prévisionnel est de 79 292. Au budget 2019 il était de 77 852 (2018 : 83 012 ; 2017 : 86 000 ; 2016 : 88 000 ; 2015 : 91 000) soit une augmentation de 1 440 repas. Cet ajustement s'explique par le nombre réel de repas constatés en 2019 jusqu'au mois d'octobre et une projection jusque la fin d'année civile. Le graphique suivant montre l'évolution des recettes provenant des convives.

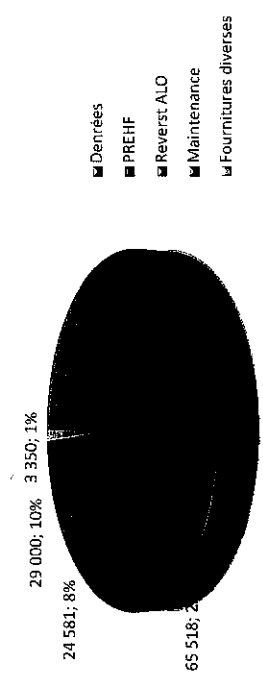


On peut constater que la prévision budgétaire 2020 est en augmentation (+3.63%) par rapport à la prévision 2019. Cela est dû à l'augmentation des tarifs et du nombre de repas prévus. 2 000 € + 1 000€ en OPC/SRH ont été ouverts pour la subvention travaux urgents, dispositif à nouveau d'actualité. La subvention FranceAgrimer, subvention européenne pour la consommation de lait et de produits laitiers, qui était ouverte chaque année à hauteur de 300€ a été supprimée en 2018. Cette subvention est liée maintenant à la consommation de fruits en dehors du service restauration. Le lycée n'est pas concerné pour l'instant, cette subvention n'a donc pas été ouverte au budget 2020.

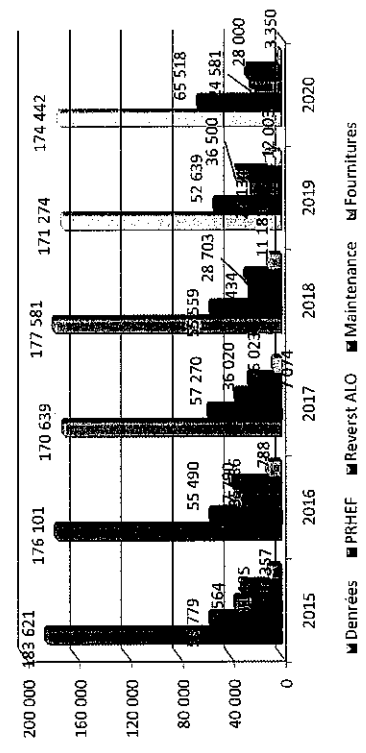
DÉPENSES :

Le crédit disponible pour l'achat des denrées nécessaires à la préparation des repas s'élevait à 2,20 euros par élève et par repas ; 22.5 % du prix du repas est reversé pour le paiement des salaires des personnels au PRHEF et 0.31€/repas est reversé au service ALO pour la viabilisation. Le reste sert à

payer toutes les dépenses de fonctionnement, de maintenance... propres au SRH. La réalité du coût de production d'un repas est de 9.16€ (valeur 2014 fournie par la Région).



Le graphique suivant montre l'évolution des différentes dépenses du service SRH ainsi que celles du service OPC pour les matériels destinés à la demi-pension d'un coût supérieur à 800 € HT. La seule ouverture de crédit prévue en OPC pour le SRH en 2020 concerne les travaux urgents, subvention spécifique de la Région, à hauteur de 1 000€.



- ❖ Les dépenses de denrées augmentent de +1.85 %
- ❖ Le PRHEF augmente de 24.47 % car à compter de 2020 il sera comptabilisé sur l'ensemble des recettes et non plus sur les seules recettes élèves et repas exceptionnels
- ❖ Le reversement au service ALO augmente de +1.85%
- ❖ Les dépenses de maintenance sont en diminution de 23.29 %
- ❖ Fournitures et matériels en diminution de -72.09%.

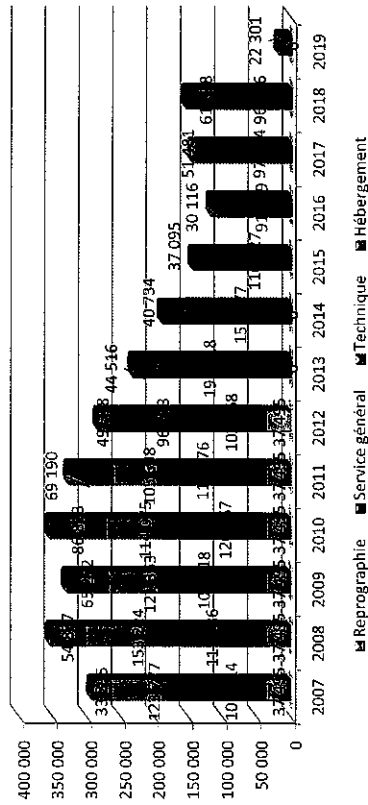
Le lycée a suivi les préconisations de la collectivité en 2020 pour le calcul des charges spécifiques au SRH.

Un prélèvement sur FDRM sera nécessaire au moment du compte financier 2019 pour ré-abonder ces différentes lignes budgétaires.

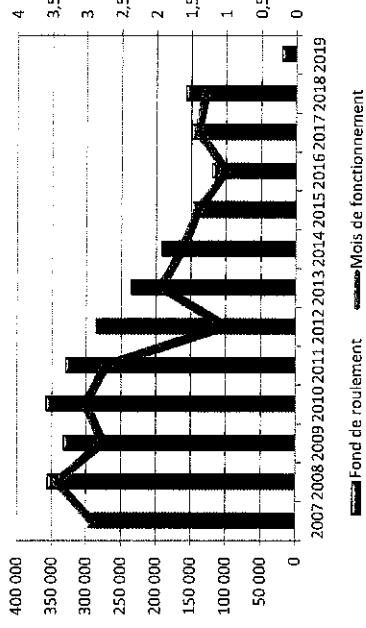
CONCLUSION

Certains services du budget 2020 (notamment AP, ALO et SRH) devront être ré-abondés par un prélèvement sur le fonds de roulement au moment du compte financier 2019. L'équilibre budgétaire peut être réalisé en 2020 par le biais d'un prélèvement de 17 003.48€ en ALO et 8 000€ en OPC. Cela s'avère insuffisant pour pallier les dépenses réelles de certains services, notamment l'ALO et le SRH. La situation du FDR mobilisable à la date de la réalisation du budget ne permet pas de prélever plus. Le choix a été fait cette année de réaliser de l'investissement par prélèvement sur fonds de roulement. La politique d'économie mise en place depuis plusieurs années est toujours d'actualité sur 2020 (fonctionnement général, reprographie...). A voir à l'issu du compte financier 2019 s'il est possible d'envisager sur 2020 la rénovation sur fonds propres de salles de classe ou des locaux communs et les circulations étant donné les nouvelles contraintes budgétaires.

Le graphique suivant montre l'évolution du fond de roulement depuis 2007. L'histogramme pour 2019 représente le montant du fond de roulement mobilisable au moment de la réalisation budgétaire en prenant en compte le prélèvement de 25 003.48€. Pour mémoire, à l'issu du compte financier 2018, le CA a opté pour une fongibilité des réserves entre le service général et le service restauration. Le distinguo sur ce graphique est donné à titre d'information.



Le graphique suivant montre l'évolution du fond de roulement en mois de fonctionnement. 2019 représente ce qu'il reste à la date de présentation du budget en prenant en compte les DBM en cours d'année et le prélèvement pour la réalisation budgétaire 2020.



Nous solliciterons le Conseil Régional si un appel à besoins structurels n'est pas effectué afin d'obtenir des dotations en mobilier et en matériel informatique et audiovisuel. De même, si à l'issue du compte financier 2020, le Fonds de Roulement Mobilisable est inférieur à 60 jours, une demande de dotation complémentaire sera réalisée.

Fait à Bruay-la-Buissière, le 28 novembre 2019

Le Provisseur

L'Adjointe-Gestionnaire

Patrick LOUCHARD

Laëtitia TONNOIR

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 32 *198-93*

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/11/2019

Réuni le : 28/11/2019

Sous la présidence de : Patrick Louchard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Suite à la modification de l'article R421-20 du Code de l'Éducation, le Conseil d'Administration peut désormais donner délégation au Chef d'Établissement pour passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle, dans le respect des crédits ouverts au budget et pour autant que leur montant global soit inférieur aux seuils formalisés fixés par le Code des Marchés Publics.

Cette délégation valable pour l'année 2020 et reprise dans l'État Prévisionnel des Achats (EPA) 2020 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Louchard

Prénom : Patrick

Signé le: 03/12/2019 13:53:17